

16.09.2020 - 10:54 Uhr

Communiqué de presse - Nominations au conseil de fondation d'UniDistance



L'assemblée annuelle des membres fondateurs d'UniDistance s'est tenue début septembre au château Stockalper de Brigue. Ce fut l'occasion de faire le bilan sur l'année 2019 avec notamment le lancement du Master en intelligence artificielle, l'inauguration des laboratoires de recherche à Naters et la construction du nouveau campus universitaire de Brigue. Point culminant de l'ordre du jour : la nomination de cinq nouvelles et nouveaux membres venant compléter le conseil de fondation de l'institut universitaire.

À l'occasion de son assemblée annuelle, les membres fondateurs d'UniDistance se sont réunis au château Stockalper de Brigue afin de dresser le bilan de l'année 2019 et de relever les tâches stratégiques futures ainsi que les points forts du développement à court et moyen terme d'UniDistance. Au niveau des activités d'enseignement, le lancement du Master en intelligence artificielle intégré en entreprise avec 13 étudiant-e-s et 8 entreprises formatrices couronne le partenariat lancé sous l'égide du Canton du Valais entre l'institut de recherche IDIAP basé à Martigny et UniDistance. Sur le plan de la recherche, l'année 2019 a été marquée par l'ouverture à Naters sur le site du World Nature Forum des laboratoires de recherche. Grâce à cette infrastructure, les professeur-e-s, chercheuses et chercheurs qui ont décroché plus de 1.5 mio de fonds tiers, notamment du Fonds National pour la recherche Scientifique (FNS), disposent d'un outil de travail à la pointe de la technologie.

Lors de cette séance, cinq nouvelles et nouveaux membres ont été élu-e-s :

- Andreas Biner : avocat notaire et président de la bourgeoisie de Zermatt
- Stefan Bumann : ingénieur dipl. ETHZ et ancien chef du Service des hautes écoles du Valais
- Markus Cotti : lic.oec. HSG, ancien directeur régional de la Banque Linth et président de la commission scolaire cantonale Zürich-Wiedikon
- Marcel Maurer : ingénieur dipl. ETHZ, ancien directeur de la HES-SO Valais-Wallis, site de Sion et ancien président de la Ville de Sion
- Rachel Salzmann : responsable de l'état-major CEO de la CSS et ancienne collaboratrice personnelle de Mme Doris Leuthard

Le conseil de fondation, en tant qu'organe directeur d'UniDistance, définit la stratégie et la vision de l'institut universitaire. Il est chargé des contacts avec la Confédération, le Canton du Valais et, d'entente avec eux, poursuit les buts qui lui sont fixés. La mission principale d'UniDistance est d'apporter une contribution globale et unique en Suisse à l'égalité des chances dans le secteur éducatif supérieur. Elle favorise l'exploitation de potentiels de formation grâce à son système d'études flexible et lutte contre le manque de personnel qualifié grâce aux programmes proposés. Toutes les offres d'études d'UniDistance sont compatibles avec une activité professionnelle, une vie familiale ou une carrière sportive et mènent à un diplôme universitaire reconnu. Pour réussir cette mission éducative, UniDistance s'appuie sur les méthodes les plus actuelles en matière d'études à distance et développe également de nouveaux défis de recherche inspirés par l'enseignement.

Renforcement des activités de recherche et accroissement des offres de formation

En présence des représentant-e-s du Canton du Valais et des cantons co-fondateurs (Schwyz, Berne, Lucerne et Soleure) le président d'UniDistance, Wilhelm Schnyder, a souligné : " Grâce à l'expertise des nouveaux membres du Conseil de fondation, l'institution renforce ses compétences stratégiques. Elle peut également, grâce aux engagements au niveau du corps professoral, poursuivre l'accroissement de ses offres de formation et renforcer ses activités de recherche. "

Contact

Stéphane Pannatier
Directeur Services centraux
079 946 16 40
stephane.pannatier@unidistance.ch
[UniDistance.ch](https://www.unidistance.ch)

Medieninhalte



De g. à d.: Andreas Biner, Rachel Salzmann, Stefan Bumann, Markus Cotti, Marcel Maurer

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100073481/100855581> abgerufen werden.